

UN TAPAGEUR
Hier, vers 17 h. 40, le sieur Kintz Paul, 23 ans, habitant 9, rue des Trois-Villes, à Croix, se trouvait dans une salle de spectacle en état d'ivresse et y troublait l'ordre. Il a été écroué. Procès-verbal a été dressé. Sa charge.

LA FANFARE A SES INTIMES
A FÊTE LA SAINTE-OBOLIE
Les intimes se sont réunis, dimanche 24 heures, à leur siège, café du Cheval Blanc, place Thiers, pour fêter leur patron sainte Obolie. Le dîner fut très agréable. Le président d'honneur, M. Urbain Robbe.

LANNYO
CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu jeudi 14 décembre, à 14 heures, à l'École des filles. Distribution des primes de novembre.
Un billet de tombola sera remis à toutes les mères qui se présenteront avec leurs bébés d'un à 15 mois.
Le tirage de cette tombola organisée par le Comité de l'Association de protection de l'enfance et le Comité d'assistance des régions libérées aura lieu vers la Noël.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Les cours de solfège et de musique s'ouvrent mercredi 13 décembre, à 19 h. 30 sous la direction de M. Béghin. Les jeunes gens désirant faire partie de la société sont priés de s'inscrire à l'Hôtel de Ville, salle des répétitions.

ETAT CIVIL. — Publication. — Victor Delgrange, ajusteur, et Carmen Devraigne, employée.

MOUVAUX
UN HOMME A LA JAMBE ECRASEE PAR UNE VOITURE. — Hier, vers 9 heures, sur la route de Wasquehal, au lieu dit « Noir Bonnet », le nommé Deltour César, 26 ans, teneur au service de la Maison Desleuc de Wasquehal, demeurant à Mouvaux, rue de Roubaix, Cour Wasquet, 4, rentrait chez lui, quand il fut happé par la voiture de M. Vandembroucke de Roubaix. Sous le choc, l'ouvrier tomba à terre et une des roues du véhicule lui passa sur la jambe gauche. Relevé aussitôt par des passants, il reçut les premiers soins du docteur Butin de Wasquehal, qui le fit ramener en auto à son domicile.

FRATERNITE D'ARMES
Une cérémonie touchante par sa simplicité a eu lieu ce matin, 11 décembre, au cimetière du Nord de Neuville. On officiait de la messe en son nom des officiers, sous-officiers et chasseurs de la B. C. P., une couronne a été déposée sur la tombe du sergent Pinoo, fils de M. et Mme Pinoo-Vanoverheide, rue du Claquez, 2, décédé le 25 octobre 1922.

BAINS MUNICIPAUX
Le bassin de natation sera fermé aujourd'hui, mardi, afin de renouveler l'eau.

UNION POST-SOLAIRE
Mardi, interrogatoire sur le tir; jeudi, interrogatoire sur la topographie; vendredi, instruction sur la topographie.

AU THEATRE MUNICIPAL
Jeudi, 14 décembre, à 8 h. 15, tournée Barot; à 8 h. 30, LES CONQUÉRANTS, pièce de Ch. Méry. La location est ouverte tous les jours, sauf le mardi.

ETAT CIVIL
Nécessités. — Germaine Duhamel, rue Sainte-Barbe, 53. — Jean Borot, rue d'Air, 12. — Françoise Hicore, rue de Roubaix, 120. — Léon Dumortier, rue du Midi, 51. — Roger Compagner, rue de l'Épave, 224. — Maurice Surmont, rue de la Boule-d'Or, 54. — Luigienne Demiere, rue de la Fin de la Guerre, 23. — Marcel Van Branteghem, rue de St-Hippolyte, 20. — Publications. — Jean-Marie Lefebvre employé à Saint-Hilaire-de-Vieux (Vendée) et Suzanne Desnoyelle, s. p. — Paul Baccant en ouvrier, et Céline Botel, soigneuse, à Honoy.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Lortholais frères, industriels à Mouvaux, la nommée Desnoye Jeanne, 21 ans, oeilneuse, demeurant Carrière Lbrun 127, à Bondues, s'est fait un effort en faisant un faux mouvement au cours de son travail, 8 jours de repos.

HEM
VOTRE PLAQUE. — Convention a été rédigée à l'occasion d'un marché de Quatre-vingt, M. Charles Segers, domicilié à Wasquehal, pour défaut de plaque d'identité à sa voiture.

FOREST
CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, 10 décembre, à 10 h. à la Mairie, sous la présidence de Guiffart, maire, assisté de Nys, adjoint. Henuisse est nommé secrétaire du Conseil. Une circulaire préfectorale relative au traitement des gardes champêtres. Après délibération, le traitement de garde est augmenté de 500 francs par an. Le Conseil vote une subvention de 100 francs pour le développement de la bibliothèque.

RECENSEMENT DES AUTOS ET MOTOCYCLETTES. — Les propriétaires d'automobiles et motocyclettes sont invités à retirer des formulaires imprimés dans la Mairie de gauche. Ces déclarations complètes et signées devront être remises à la Mairie avant le 1er janvier 1923. Se munir de la carte grise. Les déclarations de ceux qui n'ont aucune déclaration ne sera reçue sans présentation de ces pièces.

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET MULETS. — Les propriétaires de ces animaux sont invités à retirer des formulaires imprimés, avant le 1er décembre 1922, à la Mairie de gauche. Les déclarations de ceux qui n'ont aucune déclaration ne sera reçue sans présentation de ces pièces.

ETAT-CIVIL. — Nécécités. — Henriette Le Gars, rue de Léer, 115. — Publications. — Charles Bonnaert, ébéniste et Albertine Dutilleul, soigneuse. — Décès. — Elou Dubois, 10 jours, rue Pierre-Calleau, 96. — Jean Lombard, 96 ans, rue de France, 31. — Gilbert Glorieux, 8 mois, rue de Verdun, 7. — Florentin Lommez, 64 ans, rue de la République, 57. — rue des Dragons, 1.

WASQUEHAL
HOMMAGE POSTHUME. — La médaille militaire, à titre posthume, vient d'être attribuée au chasseur Emile Stasiak, du 9e bataillon de chasseurs à pied, Mort pour la France, avec la citation suivante: « Chasseur dévoué et brave. Est tombé glorieusement dans l'accomplissement de son devoir le 28 août 1914, au combat de Cesse ». Croix de guerre avec étoile de bronze. Le défunt était le fils de M. et Mme Augustin Stasiak Sadoine, rue Henri-Carette, à Wasquehal.

ront distribués à toutes les mères présentes le tirage de la tombola le 14 décembre prochain. Nombreux et importants lots.

ETAT CIVIL. — Décès. — Rosalie Dupire, 74 ans, rue de Lille, 54. — Félix Farvaque, 71 ans, rue Jean-Jaures, 157. — Marie Carlier, 54 ans, rue de Bapaume, cour Elienne, 2. — Achille Duby, 5 mois, rue St-Paul, 4.

Fédération des Médecins aux Armées
LE BANQUET ANNUEL DE LA FEDERATION
Dimanche à eu lieu, dans les salons de l'Hôtel de Strasbourg, à Lille, le banquet annuel de la Fédération.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
ANZIN
VOL EN GARE. — Depuis quelque temps l'attention du chef de gare d'Anzin était attirée sur de nombreux vols commis dans le magasin de grande et petite vitesse. Une surveillance étroite fut exercée qui amena la découverte du coupable, le nommé Cyrille V., homme d'équipe, 26 ans, demeurant à Condé. Divers objets, parmi lesquels deux tabliers d'enfants, une chemise en flanelle et une paire de souliers d'homme furent retrouvés dans la poche de son pardessus et dans sa musette. Questionné aussitôt sur la provenance de ces différentes marchandises, V. avoua que c'était poussé par la misère, qu'il en était arrivé à voler.

PETITES NOUVELLES
LE DEGOUT DE LA VIE. — Dimanche matin, vers 7 heures, on a trouvé pendu au pied de son lit, dans sa chambre, un homme de 40 ans, qui se fit ramener en auto à son domicile.

ANCIENS ELEVES DES ECOLES LAIQUES. — Dimanche à 16 heures, a eu lieu dans une salle du Café du Grand Roubaix, le Banquet de la St-Nicolas, offert aux membres de l'Association, sous la présidence d'honneur de M. D. Duhem, maire, entouré de MM. C. Surmont, adjoint; Danette et Gallois, conseillers municipaux; Lektieff, Directeur de l'École communale de garçons. F. Surmont, président de la Mûsique Municipale; Deroloz P., secrétaire de la Mairie. Dans une délicieuse allocution, M. Henri Duhem, secrétaire de l'Association, retraça les 25 années d'inlassable dévouement du Trésorier, M. Louis Evrard, promu récemment Officier d'Académie et au nom de ses camarades, lui remit une superbe palme en reconnaissance des services inépuisables rendus à la Société. En termes émus, M. Evrard remercia les membres de l'Association de leur joli cadeau et leur renouvela l'assurance de son concours dévoué.

REMPAILLEURS INDEICATS. — Mme Camet avait confié, voici un huitaine de jours, deux sièges à réparer à des rempailleurs ambulants. Sans nouvelles de ces derniers, elle se fit signaler au poste de police de son quartier.

CA FLAMBE I. — Dimanche, vers 18 h. 30, un commencement d'incendie, rapidement éteint à l'aide de quelques seaux d'eau, s'est déclaré au domicile de M. Debrin, rue Saint-André.

LE MARÉCHAL JOFFRE À LILLE
Programme de la réception du Maréchal Joffre, le dimanche 17 décembre. — 10 h. 45, rassemblement des sociétés d'anciens militaires et de gymnastiques, place de la Gare; 11 h. 10, réception à l'hôtel de ville; 11 h. 30, réception sur la place de la Gare, avec le concours des troupes de la garnison, de la Musique du 43e des sociétés d'anciens militaires, de sociétés déployées; 11 h. 30, défilé des sociétés d'anciens militaires, Grand-Place; 12 h. réception à la Préfecture; 12 h. 30, banquet, dans la grande salle des fêtes de la Préfecture.

LES MAUVAISES CHUTES
M. Ghislain Christian, demeurant coron Bachelet, s'est fracturé le poignet gauche en tombant sur le trottoir devant sa maison.

FEU DE CHEMINÉE
Un feu de cheminée s'est déclaré au N. 3 de la rue de la Croix d'Or. Il a été rapidement éteint.

ATELAGE EMBALE
Rue du Palais, un cheval attelé à une voiture chargée de caisses vides, a pris pour le passage du tramway et s'est emballé. Le conducteur M. Ch. Bodemba, fut heureusement maîtriser l'animal.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI
FLERS-EN-ESCREBIEUX.
ON RETROUVE UN NOYÉ. — M. Ghislain Guéhen, patron de la péniche « Le Tracteur », a retrouvé, à vingt mètres du pont de Flers-en-Escrebieux, le cadavre d'un noyé. On put rapidement établir qu'il s'agissait du Maréchal Ibrahim ben Mohamed, 32 ans, demeurant à Bally-Grenay. Le malheureux était venu à Anzy rendre visite à un compatriote. En retournant le soir, trompé par l'obscurité, il tomba dans le canal. Le docteur Carton a examiné le corps sur lequel il ne releva aucune trace de violence.

LES COUPS. — Des coups ont été échangés entre Mme Lillivier, née Mélanie Brillion, 42 ans, demeurant Cité-St-René et son époux Louis Foret. Le gendarmier a ramené la paix en dressant des procès-verbaux aux belligérants.

UN COUP DE BRIQUE. — Mme Bertinchamps, 47 ans, ménagère, rue Wilson, a lancé une brique à la tête de sa voisine, Mme Moreau, née Florine Boulanger, 49 ans. Le docteur Hellebecq a prescrit à Mme Boulanger qu'elle était assez fortement blessée un repos de 8 jours.

QUI A FRIS LA CANNE ?
M. Gaston Giloux, 28 ans, comptable, 51, rue Desaix, avait déposé au Chat Fleuret une canne estimée 200 francs. Quand il voulut la reprendre, elle avait disparu.

VALENCIENNES
QUI A FRIS LA CANNE ?
M. Gaston Giloux, 28 ans, comptable, 51, rue Desaix, avait déposé au Chat Fleuret une canne estimée 200 francs. Quand il voulut la reprendre, elle avait disparu.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI
FLERS-EN-ESCREBIEUX.
ON RETROUVE UN NOYÉ. — M. Ghislain Guéhen, patron de la péniche « Le Tracteur », a retrouvé, à vingt mètres du pont de Flers-en-Escrebieux, le cadavre d'un noyé. On put rapidement établir qu'il s'agissait du Maréchal Ibrahim ben Mohamed, 32 ans, demeurant à Bally-Grenay. Le malheureux était venu à Anzy rendre visite à un compatriote. En retournant le soir, trompé par l'obscurité, il tomba dans le canal. Le docteur Carton a examiné le corps sur lequel il ne releva aucune trace de violence.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI
FLERS-EN-ESCREBIEUX.
ON RETROUVE UN NOYÉ. — M. Ghislain Guéhen, patron de la péniche « Le Tracteur », a retrouvé, à vingt mètres du pont de Flers-en-Escrebieux, le cadavre d'un noyé. On put rapidement établir qu'il s'agissait du Maréchal Ibrahim ben Mohamed, 32 ans, demeurant à Bally-Grenay. Le malheureux était venu à Anzy rendre visite à un compatriote. En retournant le soir, trompé par l'obscurité, il tomba dans le canal. Le docteur Carton a examiné le corps sur lequel il ne releva aucune trace de violence.

mentation qui est offerte. Hommage soit rendu au grand trappiste qu'est M. Claude Farrère, l'éminent écrivain. Proclamer la vérité, c'est servir son pays.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
ANZIN
VOL EN GARE. — Depuis quelque temps l'attention du chef de gare d'Anzin était attirée sur de nombreux vols commis dans le magasin de grande et petite vitesse. Une surveillance étroite fut exercée qui amena la découverte du coupable, le nommé Cyrille V., homme d'équipe, 26 ans, demeurant à Condé. Divers objets, parmi lesquels deux tabliers d'enfants, une chemise en flanelle et une paire de souliers d'homme furent retrouvés dans la poche de son pardessus et dans sa musette. Questionné aussitôt sur la provenance de ces différentes marchandises, V. avoua que c'était poussé par la misère, qu'il en était arrivé à voler.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

une résolution affirmant leur commune résolution de travailler à l'union de l'action et de l'organisation socialiste; de décider de constituer un comité général d'action de haut niveau, ayant pour objet principal de préparer la convocation dans le plus bref délai possible, d'une conférence socialiste internationale.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
ANZIN
VOL EN GARE. — Depuis quelque temps l'attention du chef de gare d'Anzin était attirée sur de nombreux vols commis dans le magasin de grande et petite vitesse. Une surveillance étroite fut exercée qui amena la découverte du coupable, le nommé Cyrille V., homme d'équipe, 26 ans, demeurant à Condé. Divers objets, parmi lesquels deux tabliers d'enfants, une chemise en flanelle et une paire de souliers d'homme furent retrouvés dans la poche de son pardessus et dans sa musette. Questionné aussitôt sur la provenance de ces différentes marchandises, V. avoua que c'était poussé par la misère, qu'il en était arrivé à voler.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

une résolution affirmant leur commune résolution de travailler à l'union de l'action et de l'organisation socialiste; de décider de constituer un comité général d'action de haut niveau, ayant pour objet principal de préparer la convocation dans le plus bref délai possible, d'une conférence socialiste internationale.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
ANZIN
VOL EN GARE. — Depuis quelque temps l'attention du chef de gare d'Anzin était attirée sur de nombreux vols commis dans le magasin de grande et petite vitesse. Une surveillance étroite fut exercée qui amena la découverte du coupable, le nommé Cyrille V., homme d'équipe, 26 ans, demeurant à Condé. Divers objets, parmi lesquels deux tabliers d'enfants, une chemise en flanelle et une paire de souliers d'homme furent retrouvés dans la poche de son pardessus et dans sa musette. Questionné aussitôt sur la provenance de ces différentes marchandises, V. avoua que c'était poussé par la misère, qu'il en était arrivé à voler.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES
MAUBEUGE
CHARRIERS, ECLAIREZ. — La police a dressé procès-verbal contre M. Joseph, 40 ans, domestique de ferme, rue des Minéraux, 5, à Sous-le-Bois, qui circulait avec un équipage non muni d'une lanterne allumée.

MALADIES de la FEMME
Métrite, Salpingite
SOULAGEMENT IMMÉDIAT
Dès la PREMIÈRE APPLICATION
GUÉRISON RADICALE ET RAPIDE
PAR

LE PURIFIC

HÉMORROÏDES
En une minute, plus de soulagement
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS
Plaies, Ulcères, Brûlures, Scissures
MALADIES DE LA PEAU, Eczéma, Psoriasis,
Furoncles, Dartres, D'angéniens
Egèlures - Gerçures - Cravasses
GUÉRISON IMMÉDIATE
PAR le merveilleux
POUR LE
Le tube 2.50; Franco 2.75 en timbre